



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

## FOOT DIVERSIFIE

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.95

PV N° 20 DU SAMEDI 07/01/2023

Réunion du 2 janvier 2023

Responsable : M. Bernard THIVEND 06 81 48 05 03

Membre : M. Alain PARATCHA

### FMI – FEUILLE DE MATCH

Nous vous rappelons que la **Feuille de Match Informatisée (FMI)** est obligatoire pour toutes les compétitions, de Seniors à U15. Si, pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas l'utiliser, **il est impératif de faire une feuille de match « papier »**. Par sécurité, pensez à prendre en photo la composition des équipes.

- Bien vérifier lors de l'envoi de la FMI, **que la feuille de match « FMI » a bien été transmise via la tablette, sinon retransmettre la FMI.**

**A compter du week-end des 15 et 16 octobre, les clubs fautifs sont amendés.**

### AVIS AUX CLUBS ET JOUEURS RAPPEL IMPORTANT

La Commission de Discipline constate de plus en plus que les joueurs exclus par un carton rouge lors d'une rencontre, ne transmettent pas de rapport, suite à leur exclusion.

Nous rappelons que le rapport permet au joueur de s'expliquer sur son comportement et permet à la commission de prendre une bonne décision ; à défaut de rapport, la commission s'appuiera sur le seul rapport de l'arbitre.

Les clubs sont priés d'en prendre bonne note pour les prochains matchs.

### COURRIERS REÇUS

- CREMEAUX : mail du 19 décembre. Avis favorable pour décaler la rencontre BUSSIERES - CREMEAUX (Poule B match n°24989010), initialement prévue le 13 janvier, au vendredi 3 février. Le club de BUSSIERES a donné son accord (mail du 22 décembre).

- NORD ROANNAIS : mail du 28 décembre. Nous avons pris bonne note que les rencontres « Foot Critérium » se disputeront sur le stade de Sail les Bains.

- COURS : mail du 2 janvier. Avis favorable pour décaler la rencontre COURS – MABLY (Poule A match n°24988870), initialement prévue le 16 décembre puis décalée au 6 janvier, au vendredi 3 février en raison de l'organisation d'un tournoi inter-associations sur la commune. Le club de MABLY a donné son accord.

### REPORTS DE MATCH

La rencontre **ST DENIS DE CABANNE – OLYMPIQUE EST ROANNAIS** (Poule A match n°24988869), initialement prévue le 16 décembre, est reprogrammée au **vendredi 6 janvier**.

La rencontre **COURS – MABLY** (Poule A match n°24988870), initialement prévue le 6 janvier, est reprogrammée au **vendredi 3 février**.

La rencontre **POUILLY LES NONAINS – GOAL FOOT** (Poule B match n°24989000), initialement prévue le 16 décembre, est reprogrammée au **vendredi 6 janvier**.

La rencontre **VAL D'AIX – ROANNE MAYOLLET** (Poule B match n°24989002), initialement prévue le 16 décembre, est reprogrammée au **vendredi 6 janvier**.

La rencontre **CREMEAUX – AVENIR COTE** (Poule B match n°24989005), initialement prévue le 16 décembre, est reprogrammée au **vendredi 6 janvier**.



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

## FOOT DIVERSIFIE

*Délégation du Roannais*

*Tél : 04.77.44.51.95*

La rencontre **STE FOY ST SULPICE – LE COTEAU** (Poule B match n°24989003), initialement prévue le 16 décembre, est reprogrammée au **vendredi 6 janvier**.

La rencontre **BUSSIÈRES - CREMEAUX** (Poule B match 24989010), initialement prévue le 13 janvier, est reprogrammée au **vendredi 3 février**.

La rencontre **ROANNE FC – ROANNE ARCT** (Poule C match n°24989219), initialement prévue le 17 décembre, est reprogrammée au **samedi 14 janvier**.

La rencontre **NORD ROANNAIS – AVENIR COTE** (Poule C match n°24989222), initialement prévue le 24 septembre, puis décalée au 10 décembre, est reprogrammée au **samedi 4 février**.

La rencontre **US APCHONNAISE – ROANNE FC** (Poule C match n°24989221), initialement prévue le 24 septembre, puis décalée au 10 décembre, est reprogrammée au **samedi 4 février**.

La rencontre **AVENIR COTE – NORD ROANNAIS** (Poule C match n°24989250), initialement prévue le 17 décembre, est reprogrammée au **samedi 11 mars**.

La rencontre **GOAL FOOT – ROANNE ARCT** (Poule C match n°24989251), initialement prévue le 17 décembre, est reprogrammée au **samedi 11 mars**.